

**Votre interlocuteur** : Vincent BRIEZ ☎ 03.21.46.22.22 – Responsable Service Education Jeunesse – vincent.briez@ville-marck.fr

**Lieu unique d'accueil** : Stade de Marck (Modules) - Rue du Stade ☎ 03 21 36 62 57 – **Directeur de la structure** : Vincent BRIEZ

**Dates des inscriptions** : du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2022 via le portail famille dans la limite des places disponibles

**Fonctionnement** du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2022 soit **33 jours** de 9h à 17h avec inscription à la semaine et repas obligatoire le midi.

Des **activités variées** (2 à 3 grands jeux par semaine, petits jeux, activités manuelles et éventuellement sorties si autorisation) seront proposées aux **groupes d'enfants** répartis en fonction de leur âge et effectuées en fonction des possibilités sanitaires imposées.

Groupe 3/4 ans : 2018-2019 ; 5/6 ans : 2016-2017 ; 6/7 ans : 2015 ; 8/9 ans : 2013-2014 ; 10/12 ans : 2010 à 2012 ; 13/15 ans : 2007 à 2009.

Pour les **6/15 ans**, les groupes seront constitués le 1<sup>er</sup> jour de l'accueil dans la mesure du possible en fonction des affinités des jeunes.

**ENFANT A INSCRIRE**

**Rappel** : un enfant scolarisé en juin 2022 en maternelle sera cet été dans le groupe des 3/4 ou 5/6 ans.

Nom & Prénom : Sexe :  M  F

Né(e) le : Lieu de naissance :

Ecole fréquentée : Classe :

Adresse complète :

**J'autorise mon enfant à**  Prendre le bus de ramassage (l'été) toute la semaine à l'arrêt prévu ;  
**(Cocher les cases)**  Rentrer seul(e) soit de l'accueil ou de l'arrêt de bus ;  
 Participer aux sorties en dehors des horaires de l'accueil.

Allergies alimentaires :  oui  non Autres :  oui  non  
Si oui, lesquelles ?

A-t-il été prévu dans un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?  oui  non

Les vaccinations (DT Polio) de votre enfant sont-elles à jour ?  oui  non

Difficultés de santé et ou recommandations utiles des parents ?  oui  non

**Situation familiale** :  Marié(e)  Célibataire  Concubinage  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Pacsé(e)

**PERE/MERE** : Nom & Prénom :

Téléphone portable (et/ou domicile) :

N° caf : Profession : Employeur :

**PERE/MERE** : Nom & Prénom :

Téléphone portable (et/ou domicile) :

N° caf : Profession : Employeur :

**Responsable légal** :  PERE  MERE  Autre :

Responsabilité civile :  oui  non Individuelle accident :  oui  non

Compagnie d'assurance : N° de police :

-----  
**Email de la personne responsable de l'enfant à inscrire (obligatoire) :**

**PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER VOTRE ENFANT (sur présentation de la carte remise le 1<sup>er</sup> jour de l'accueil) :**

- Nom & Prénom : Lien de parenté : Téléphone :

- Nom & Prénom : Lien de parenté : Téléphone :

## TARIFICATIONS

La participation réclamée aux familles pour une semaine d'accueil avec repas sera fixée en fonction de votre quotient familial 2022. Pour les guempois, le tarif est majoré de 2 € par jour et les inscriptions sont limitées à 2 semaines par enfant conformément à la demande de la commune de Guemps.

**(Tarif pour une semaine de 5 jours comprenant le repas du midi, les activités et l'encadrement qualifié)**

- Si notification ATL : **14,50 €** (soit 2,90 € la journée)
- Si Q < 760 € : **33,50 €** (soit 6,70 € la journée)
- Si 761 < Q < 900 € : **35,50 €** (soit 7,10 € la journée)
- Si Q > 901 € : **39,00 €** (soit 7,80 € la journée)
- Extérieur\* < 617 € : **66,00 €** (soit 13,20 € la journée) - Extérieur\* > 617 € : **76,00 €** (soit 15,20 € la journée)

**VOTRE QUOTIENT FAMILIAL :** .....

\*Notons que les enfants extérieurs à la commune ne peuvent pas être acceptés sauf pour les enfants scolarisés dans les écoles de Marck ou pour les enfants dont les grands parents résident dans la commune ou avec les communes partenaires.

## CHOIX PRESENCE SEMAINE & GARDERIE

**Cocher les semaines et garderies souhaitées**

La **garderie** sera assurée de 7h45 à 9h et de 17h à 18h, moyennant un forfait de **4 € par semaine**.

- |   |                                   |   |
|---|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Semaine 1 : du 11 au 15 juillet (4 jours)          | <input type="checkbox"/> Garderie | <b>Info : Test d'aisance aquatique pour les 10/15 ans – semaine 1</b> |
| <input type="checkbox"/> Semaine 2 : du 18 au 22 juillet (5 jours)          | <input type="checkbox"/> Garderie |   |
| <input type="checkbox"/> Semaine 3 : du 25 au 29 juillet (5 jours)          | <input type="checkbox"/> Garderie |   |
| <input type="checkbox"/> Semaine 4 : du 1 <sup>er</sup> au 5 août (5 jours) | <input type="checkbox"/> Garderie |   |
| <input type="checkbox"/> Semaine 5 : du 8 au 12 août (5 jours)              | <input type="checkbox"/> Garderie |   |
| <input type="checkbox"/> Semaine 6 : du 16 au 19 août (4 jours)             | <input type="checkbox"/> Garderie |   |
| <input type="checkbox"/> Semaine 7 : du 22 au 26 août (5 jours)             | <input type="checkbox"/> Garderie |   |

Total à régler : .....

## RAMASSAGE DE BUS – INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Un ramassage **gratuit** est mis en place lors des vacances d'été, pour des raisons de sécurité, votre enfant ne pourra être déposé qu'aux points de ramassage indiqués ci-dessus. En cas d'absence du parent ou d'une personne (à indiquer lors de la 1<sup>ère</sup> utilisation) à la descente du bus, l'enfant sera obligatoirement déposé en garderie.

**Mon enfant prendra le bus pendant toute la durée de son inscription matin et soir à l'arrêt coché ci-dessous :**

### Le matin

- 8h20 : Arrêt de bus Dryades – Gendarmerie
- 8h25 : Maison de quartier Patrick Boulay – Résidence Schweitzer
- 8h30 : Mairie – Place de l'Europe
- 8h45 : Eglise des Hemmes de Marck
- 8h50 : Stade du Fort-Vert
- 8h40 : Arrêt de bus de la rue du curé (pour les guempois)

### Le soir

- 17h
- 17h05
- 17h15
- 17h30
- 17h35
- 17h

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) de l'enfant .....

- **déclare** exacts les renseignements portés sur cette fiche (si modification : le signaler).
- **autorise** l'intervenant à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles en vue d'assurer les premiers soins et de procéder éventuellement au transport de mon enfant.
- **avoir pris connaissance** du règlement intérieur de la structure et en accepter les modalités.
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par la commune et à monter dans les transports mis en place par la Mairie (bus, minibus, voiture...).
- **autorise** toute diffusion publique de l'image, du son et de l'écrit de mon enfant. En cas de non-acceptation, il est impératif de le signaler **par un écrit** remis au service jeunesse en mairie. En effet mon enfant est susceptible d'être pris en photos ou filmé dans le cadre des activités. La diffusion, sans contrepartie financière, peut éventuellement se faire via la presse, les réseaux sociaux ou les informations municipales.
- **m'engage** à avoir pris connaissance du règlement intérieur consultable en mairie et sur le site internet.

**Dossier complet** : Fiche d'inscription + fiche sanitaire, attestation Caf et/ou notification A.T.L. pour bénéficier du bon tarif lors de la facturation, attestation d'assurance responsabilité civile extrascolaire, un justificatif récent de domicile.

Fait à Marck, le .....

**Signature du responsable légal :**

- Les plannings seront consultables au sein de l'accueil de loisirs ou dès le 20 juin sur le site municipal [www.ville-marck.fr](http://www.ville-marck.fr).
- A prévoir : un sac à dos avec un goûter équilibré (bouteille d'eau, casquette) ; une tenue correcte et adaptée en fonction des activités (piscine, plage...).
- Mode de paiement : Carte bancaire via le portail famille (à privilégier) ou en mairie, chèque à l'ordre de « Régie de recettes jeunesse ».
- Les vélos ne sont pas assurés en cas de vol et doivent être en bon état de fonctionnement. Un antivol est indispensable.

Vos remarques : .....